



Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

LISTE DES CONTRATS POUR UN MÊME FOURNISSEUR CUMULANT 25 000 \$ ¹
Pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Contractant	Objet du contrat	Montant (avant taxes)
Constructions CCLM Inc.	Base de béton pour borne de recharge électrique, réfection de la toilette et du plancher du passage du second étage du bureau municipal	28 523 \$

¹ En vertu de l’article 961.4 du Code municipal du Québec, la municipalité publie au plus tard le 31 mars de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l’ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l’objet du contrat.